

En charge de l'organisation du tri et du recyclage en France depuis 1992, Eco-emballages s'apprête à fêter ses 20 ans et milite plus que jamais pour sensibiliser les Français au geste de tri et les entreprises à l'éco-conception. Objectif : trier et recycler encore mieux et encore plus !

# Déchets, hier, matière première

Entretien avec Eric Brac de La Perrière, directeur général d'Eco-Emballages

**En 2010, où en sont les Français en termes de tri. Comment se place-t-on par rapport aux autres pays ?**

**Eric Brac de la Perrière :** Nous atteignons aujourd'hui un taux de recyclage de 63 %. Les Français trient en moyenne 47 kg/an/habitant avec des différences selon que l'habitat est individuel (milieu rural, 57 kg) ou collectif (milieu urbain, 27 kg). La France est en bonne position par rapport à ses voisins européens avec un coût du point Vert maîtrisé et des performances de recyclage importantes.

**Savent-ils trier ? Combien d'ambassadeurs du tri dans les mairies ? Les collectivités locales informent-elles bien ? Combien de poubelles "refusées", "déclassées" ?**

**E. B. de la P. :** Les Français sont très engagés : pour 93 % d'entre eux, le tri est le premier geste en faveur de l'environnement. On observe aussi la persistance d'erreurs de tri, ainsi on évalue aujourd'hui à 23% les refus de tri en centres de tri. Il est donc nécessaire de poursuivre la pédagogie. Cela passera notamment par le travail sur le terrain des ambassadeurs du tri qui sont aujourd'hui 2 300. On souhaite que demain ils soient beaucoup plus nombreux pour aller au contact de l'habitant et l'aider dans son geste.

Eric Brac  
de La Perrière



### L'emballage est-il toujours considéré comme "une ordure", "un déchet" ou plutôt comme un bien "marchand" ?

**E. B. de la P. :** Quand l'emballage redevient une nouvelle matière première, il change de statut pour être de nouveau considéré comme un bien marchand.

### Les Français sont-ils prêts à consommer des produits recyclés ? Reconnais-ent-ils le Point Vert et savent-ils à qui l'attribuer ?

**E. B. de la P. :** Non seulement ils y sont prêts mais ils le font déjà : les emballages en verre sont constitués à 60 % de verre recyclé, certaines bouteilles en plastique contiennent jusqu'à 50 % de PET recyclé... Si les consommateurs connaissent bien le Point Vert, et l'associent au recy-

**E. B. de la P. :** Absolument, nous montrons par ces opérations que le tri doit être partout. Par la présence des équipes d'Eco-emballages sur le terrain et des volontaires, nous montrons aussi que le tri est un engagement à partager collectivement. Nous essayons également, à travers des partenariats dans l'univers des festivals musicaux, de sensibiliser les adolescents, qui semblent les moins assidus ! Ces opérations s'inscrivent dans notre mission de sensibilisation au tri hors foyer, l'un des enjeux majeurs de ces prochains mois et années pour trier plus.

### Comment motiver le passage des idées aux actes sans culpabiliser ou punir ? (recours aux "nudges" - mode d'incitation ou "coup de pouce")

**E. B. de la P. :** Nous préconisons plutôt la méthode douce, l'injonction positive pour créer une dynamique, un élan, une solidarité.

### Comment l'emballage peut-il s'inscrire dans l'économie sans carbone ? Comment concilier moins d'emballage et mieux d'emballage ?

**E. B. de la P. :** Par l'éco-conception qui analyse le mix emballage : la présentation du produit, l'information du consommateur, la préservation du produit tout en réduisant le volume et en accroissant leur recyclabilité, pour préserver nos matières premières. Eco-Emballages accompagne les industriels dans cette démarche.

### L'utilisation de matériaux recyclés (carton, plastique, aluminium...) est-elle croissante ? Où en est la recherche de nouveaux matériaux ?

**E. B. de la P. :** L'utilisation est croissante car, dans certains cas, le prix des matériaux recyclés devient presque équivalent à celui de la matière vierge, originelle. Nous militons pour recycler davantage et inciter les industriels à utiliser plus de matières recyclées.

### Comment composer avec les contraintes qui peuvent freiner le mouvement vers moins d'emballage ? Les contraintes socio-démographiques (davantage de portions individuelles), les contraintes de conservation (emballages plus sophistiqués), les contraintes marketing (augmenter le facing pour plus de visibilité), les contraintes de commercialisation via les GMS (une part d'emballage utile pour le transport, la conservation des produits, la lutte contre le vol...)

**E. B. de la P. :** Nous devons limiter l'impact environnemental des emballages par leur allègement, mais aussi en améliorant leur recyclabilité. Notre barème, qui détermine les contributions de nos adhérents, favorise la réduction à la source. En effet, ce tarif est calculé selon le poids et le nombre d'emballages. Nous accompagnons également les entreprises

clage, en revanche, ils ne savent pas toujours précisément qu'il apporte la garantie que les entreprises sont engagées en faveur du tri et du recyclage de leurs emballages.

### Le Grenelle de l'environnement a-t-il accouché d'une souris ?

**E. B. de la P. :** Si beaucoup de gens se posent la question, Eco-emballages, pour sa part, entend suivre la feuille de route fixée et produire des résultats concrets en matière de recyclage.

### Eco-Emballages est partenaire de l'Allée du recyclage qui accueille aussi l'exposition temporaire "Allégeons, compactons, recyclons..." d'evian. Qu'en attendez-vous ? Cette exposition a-t-elle vocation à être itinérante ?

**E. B. de la P. :** Eco-Emballages est partenaire de l'Allée du Recyclage aux côtés de la RATP, de la Designpack Gallery et du WWF. Cette exposition, qui se tient en accès libre à la station Palais-Royal, doit durer un an minimum. Nous attendons de cette Allée du Recyclage qu'elle aille à la rencontre du citoyen pour le sensibiliser à l'importance du geste de tri. Cet espace d'exposition montre que le recyclage est un sujet populaire, qui concerne tout le monde.

### Eco-Emballages est également partenaire de l'opération "je cours, je bois, je trie" avec Vittel, la Mairie de Paris pour le Marathon de Paris. C'est une façon ludique d'éduquer ?

# ière, demain

pour qu'elles sensibilisent leurs consommateurs au tri à travers des partenariats *on et off pack* avec Eco-Emballages. Je souhaite que l'on multiplie ces partenariats pour renforcer l'information du citoyen-consommateur.

### Combien d'entreprises utilisent votre outil BEE (Bilan Environnemental des Emballages) ? Quelles sont vos autres offres en termes de services aux entreprises ?

**E. B. de la P. :** A ce jour, elles sont 800 à avoir téléchargé l'outil. Eco-Emballages propose aussi des modules de formation à l'éco-conception avec un accompagnement et un suivi de la démarche sur le terrain avec des experts en emballage.

### Comment sont acceptés les malus et les bonus sur les emballages ?

**E. B. de la P. :** Les bonus sont très bien appréciés par les entreprises qui innovent et qui peuvent ainsi avoir une compensation pour leurs investissements. Depuis la création d'Eco-Emballages, en 1992, la hausse du barème était homothétique. Dans le cadre du nouvel agrément et de la volonté de renforcer la prévention et l'éco-conception, nous avons changé la structure du barème et l'avons rendu plus incitatif et équitable. Il inclut également de nouveaux critères d'éco-modulation. Depuis 18 ans, les entreprises ont payé quelques quatre milliards d'euros. Elles vont verser le même montant mais seulement sur les six prochaines années.

### Quelles sont les initiatives récentes engagées par les marques qui vous semblent pertinentes ? (l'éco-distributeur de la lessive Le Chat ou vente de lessive sans emballage...)

**E. B. de la P. :** Les entreprises doivent utiliser des matériaux qui se recyclent bien, réduire le poids des emballages, promouvoir les recharges. Kenzo a reçu l'année dernière le Trophée Eco-Emballages pour son écorecharge. Il est important que tous les secteurs, même le luxe, s'impliquent.

### Situation pour le moins paradoxale, on peut, d'un côté être amené à réduire l'emballage à l'unité (la lessive Skip réduite du tiers) et de l'autre, l'augmenter, comme, par exemple, dans le cas des yaourts de 500 gr ou 1 kg ou les céréales !

**E. B. de la P. :** Il faut laisser les entreprises libres du choix de leur emballage. Nous pouvons les aider et les accompagner à renforcer l'éco-conception de leurs emballages pour trouver le meilleur mix produit/emballage.

### La récente publicité d'Evian sur sa bouteille compactable se termine par le logo d'Eco-Emballages. Y a-t-il d'autres exemples sur le plan publicitaire ?

**E. B. de la P. :** Pour l'heure, nous communiquons principalement sur le packaging. La présence de notre logo sur la publicité Evian est une première. Si les résultats sont probants, pourquoi ne pas multiplier les expériences.

### Quels sont les secteurs en retard sur le plan de l'éco-conception ?

**E. B. de la P. :** Des secteurs, comme l'alimentaire ou la cosmétique, ont démarré très tôt pour limiter l'impact environnemental de leurs emballages et agir sur leurs coûts de fabrication. Pour d'autres secteurs, comme le luxe, l'emballage est encore considéré comme un signe distinctif. Toutefois, on note une évolution avec des marques qui s'engagent dans ces démarches.

### L'année prochaine, Eco-emballages aura 20 ans. Combien d'entreprises sont aujourd'hui partenaires d'Eco-Emballages ?

**E. B. de la P. :** 50 000 entreprises sont aujourd'hui adhérentes d'Eco-Emballages et de sa filiale Adelphe, au nombre desquelles figurent aussi bien des grands groupes comme Danone, des groupes de luxe comme Chanel, que des PME ou des TPE (comme Filet Bleu, entreprise agroalimentaire de Quimper).

### De vos quatre engagements - mieux trier, mieux éduquer, mieux consommer, mieux dépenser -, quel est celui sur lequel il faudrait, demain, se consacrer davantage ?

**E. B. de la P. :** Tous car ils ne sont pas exclusifs les uns des autres. Il faut continuer de trier davantage et mieux, informer les consommateurs sur le recyclage, promouvoir une écologie abordable sur le plan financier pour les consommateurs.

### Objectif fixé par le Grenelle de l'environnement pour 2012 : recycler 75 % des emballages. Pensez-vous l'atteindre ?

**E. B. de la P. :** Eco-Emballages, dans le cadre de notre nouvel agrément, va changer la donne en axant le dispositif vers la performance : recycler plus en maîtrisant les coûts. Dans l'habitat collectif, nous irons gagner les points cage d'escalier par cage d'escalier. Nous allons également investir dans les DOM car nous militons pour un accès de tous au tri. Le tri hors domicile va également se développer avec des phases test pour déterminer le meilleur dispositif. Enfin sur les plastiques, nous lançons cette année une large expérimentation pour recycler l'ensemble des emballages. Aujourd'hui, seuls les bouteilles et flacons sont recyclés. Nous ne pouvons plus nous satisfaire d'un taux de recyclage global des emballages plastiques de 22%. L'enjeu de cette expérimentation est de s'assurer des débouchés de ces nouvelles matières triées. Car on ne trie pas pour trier, on trie parce que l'on recycle. C'est tout le sens de notre dispositif. ■